

nécessité d'organiser de grandes fêtes pour l'année 1908; il réclamait pour la Société elle-même l'honneur d'en prendre l'initiative, et il formait un sous-comité chargé de rechercher les moyens de mener à bonne fin l'entreprise.

Dès le 13 mars suivant, le sous-comité faisait rapport au comité de régie; il empruntait la plupart de ses suggestions à une communication très élaborée que lui avait remise M. Chouinard, et il proposait d'adopter ces suggestions comme une base première sur laquelle il serait facile d'édifier le programme des fêtes jubilaires.

Or, l'idée fondamentale de ce premier projet d'organisation était qu'une telle fête de la naissance de Québec ne pouvait être une fête locale, propre à réjouir les Québécois seulement, ni même une fête provinciale où le seul peuple canadien-français célébrerait ses origines, mais une fête nationale, dans le sens le plus large du mot. La fête de Québec devait être une fête canadienne. Nos compatriotes de toutes races, de toutes langues, et de toutes les provinces, devaient être invités à se joindre aux fils de Québec, et à la province de Québec, pour commémorer le jour anniversaire de la naissance de la patrie. Et dès lors, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tout en continuant de donner son concours à l'organisation de cette fête nationale, et tout en gardant l'honneur d'une louable initiative, jugeait bon, dans l'intérêt même des démonstrations que l'on projetait, de remettre à la ville le soin d'en assurer l'exécution.

Dans cette même séance du 13 mars 1906, elle pria donc Monsieur le Maire de Québec de convoquer une assemblée des citoyens, où l'on discuterait l'opportunité